

Tilly O'NEILL-GORDON

Députée de Miramichi
www.tillygordon.ca



NOUVELLES DU MOIS DE JUILLET !

E-Bulletin
Juillet 2009
Restons Branchés

Madame, Monsieur,

Voici un résumé de ce qui s'est déroulé au mois de juillet.

Tout d'abord, rappelons-nous que le 1^{er} juillet nous avons souligné, entre autres, la Fête du Canada, où j'ai eu la chance cette année d'être la maîtresse de cérémonie de l'édition 2009 du défilé et de participer au déjeuner du Club Lion.

Le 4 juillet, j'ai participé à l'ouverture du Centre d'interprétation de Beaubears Island à Miramichi.

Le 17, nous étions aux cérémonies d'ouvertures du 26^e Festival Irlandais de Miramichi à l'aréna Lord Beaverbrook. J'y ai eu beaucoup de plaisir à vous rencontrer et à discuter avec plusieurs d'entre vous.

J'espère que vous avez pu vous aussi profiter des nombreux festivals et des activités qui se sont déroulés dans le comté au cours du mois.

En terminant, n'oubliez pas les nombreux festivals qui auront lieu tout au long de l'été dans le comté de Miramichi. J'ai mis quelques dates à cet effet à droite.

En vous souhaitant de bonnes vacances estivales,

Très cordialement,

Tilly

Festivals et événements

[Congrès Mondial Acadien](#)

[Miramichi Folksong Festival](#)

Folksong Festival 3-7 août

Tournée des jardins 8 août

Rogersville Novena 6-15 août

Napan Show 13-16 août

La fête Nationale des Acadiens
15 août

Burnt Church Pow Wow 20-23 août

Festival Écossais 21-23 août

Festival Bluegrass de Rogersville
28-30 août

Festival des citrouilles
19 septembre

Festival de musique Country de
Miramichi 18-19 septembre

Pique-nique d'Acadieville
5-6 septembre

Félicitations Blackville!

Le village de Blackville va bientôt voir son centre communautaire centenaire remplacé par un nouveau complexe polyvalent, d'un coût de 820 000 \$, qui accueillera diverses entreprises et activités récréatives.

Le 16 juillet dernier, j'étais à l'Église Unie de Blackville avec le premier ministre Shawn Graham, le maire Glen Hollowood et le député provincial de Miramichi-Sud-Ouest Rick Brewer pour faire l'annonce du plan de financement du projet.

Le complexe, de 4 200 pieds carrés, comptera deux salles réservées aux aînés, une grande salle polyvalente pour les jeunes et une salle informatique ouverte au public. Il sera plus facile d'accès que l'édifice actuel et conforme à des normes environnementales de conception reconnues.

Le gouvernement fédéral a accordé à ce projet 250 000 \$ dans le cadre du Fonds d'adaptation des collectivités créé dans le Budget 2009. Deux milliards de dollars seront investis en deux ans dans la relance économique des régions dépendantes de ressources naturelles.

« En investissant dans ce centre, nous voulons aider la collectivité à s'unir et à travailler de concert à diversifier et à revitaliser l'économie locale », a déclaré la députée O'Neill-Gordon à propos de ce financement tiré d'un fonds qui est administré dans les provinces de l'Atlantique par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

La construction du complexe débutera avant la fin de l'été et doit s'achever à fin de mars 2010.

La réussite devient plus facile pour les étudiants

À compter de l'automne 2009, les étudiants et les familles pourront profiter de nouvelles bourses et modalités d'aide au remboursement, qui leur permettront d'assumer plus facilement les coûts de l'éducation postsecondaire. Cela signifie :

Une nouvelle bourse initiale pour les étudiants à plein temps, issus de familles à faible revenu et à revenu moyen. Les nouvelles mesures viendront également en aide aux étudiants à temps partiel et aux étudiants ayant une invalidité

*Vous aimeriez que votre députée vous envoie un message de félicitations, une carte ou qu'elle assiste à l'un de vos événements dans le comté ?
Veuillez communiquer avec votre bureau de comté au **778-8448**.*

permanente.

Un nouveau Programme d'aide au remboursement (PAR) offrira une aide aux étudiants emprunteurs qui éprouvent de la difficulté à rembourser leurs prêts aux étudiants. Ce programme permettra aux étudiants emprunteurs de gérer plus facilement leur dette en s'assurant qu'ils sont en mesure d'assumer leurs paiements.

Afin de vous aider à atteindre vos objectifs en matière d'éducation, le site www.Cibletudes.ca vous offre des renseignements et des services qui vous aideront à épargner en vue de vos études, à planifier votre budget et à payer vos études postsecondaires. Des outils en ligne interactifs, y compris le nouvel Estimateur d'aide financière aux étudiants et l'Estimateur d'aide au remboursement, vous aideront à déterminer le type d'aide accessible et à gérer les coûts des études postsecondaires. En outre, vous pouvez télécharger des publications de **Cibletudes.ca** ou les commander en écrivant à l'adresse info@cibletudes.ca.

Vous pouvez aussi communiquer avec le Services financiers pour étudiants au 506-453-2577 (région de Fredericton) ou le 1-800-667-5626 ou en ligne au www.studentaid.gnb.ca.

AIDER LES CANADIENNES ET LES CANADIENS HANDICAPÉS

Le Gouvernement crée le nouveau Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) du gouvernement ainsi que la subvention et le bon qui y sont associés.

Tout comme le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER), le REEI permet aux Canadiennes et aux Canadiens handicapés qui épargnent de l'argent en prévision de l'avenir de faire des économies d'impôts.

Nous avons également créé une subvention et un bon pour l'épargne-invalidité pour offrir d'autres avantages fiscaux aux Canadiennes et aux Canadiens handicapés ainsi qu'à leur famille.

Notre gouvernement continuera de se porter à la défense des Canadiennes et des Canadiens handicapés et d'en faire davantage pour améliorer leur qualité de vie.

Pour obtenir davantage de renseignements, prière de visiter le site www.epargneinvalidite.gc.ca.

*Notre Concours de
photographie se poursuit
également jusqu'au 26
octobre. Consultez le
www.tillygordon.ca
pour tous les détails.*

PROJET DE LOI C-201 – PENSION DES FORCES CANADIENNES ET DE LA GRC

Pour faire suite à la demande de plusieurs concitoyens, voici les détails et les raisons pour lesquelles nous avons votés contre le projet de Loi C-201. Voici les faits :

Le député du NPD, Peter Stoffer, a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire (C-201), selon lequel les pensionnés des Forces canadiennes et de la GRC pourraient continuer à recevoir la « prestation de raccordement », qui cesse généralement à l'âge de 65 ans quand les prestations du Régime de pensions du Canada commencent.

Le gouvernement apprécie et appuie entièrement le travail et les sacrifices faits par les militaires et les membres de la Gendarmerie royale du Canada.

Aux termes de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes (LPRFC) et de la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (LPRGRC), les membres des Forces canadiennes et de la GRC ont droit à de généreux régimes de pension. À leur retraite, prise parfois après seulement vingt années de service, les membres commencent à recevoir une pension qui est divisée en deux parties : une pension à vie qui demeure la même avant et après 65 ans et une prestation de « raccordement » qui est versée à partir du jour de la retraite jusqu'à l'âge de 65 ans, quand les membres commencent à recevoir la totalité des prestations du Régime de pensions du Canada (RPC).

La décision d'intégrer le RPC à la LPRFC et à la LPRGRC a été prise au moment de sa présentation par le Parlement en 1966. Les parlementaires ont choisi de ne pas « superposer » les régimes. Ce modèle a été adopté pour pratiquement tous les autres régimes de pension d'employeurs canadiens. Si l'approche de « superposition » avait été adoptée (versement des prestations du RPC en plus du continuer à payer les prestations de raccordement), les prestations de retraite auraient été plus élevées, mais malheureusement, le montant des cotisations des membres des FC et de la GRC et du gouvernement du Canada serait lui aussi beaucoup plus élevé.

Le projet de loi de M. Stoffer ne précise pas qui fournira le financement pour rendre possible l'approche de « superposition » qu'il prévoit : les contribuables canadiens ou les membres des Forces canadiennes et de la GRC par l'augmentation de leurs cotisations au régime de retraite.

Nous devons nous assurer que cette question est examinée en profondeur, y compris ses répercussions financières pour l'ensemble des Canadiens.

N'hésitez pas à m'écrire si vous voulez plus de détails sur ce projet de Loi.

N'hésitez pas à transmettre le présent bulletin à d'autres personnes.
Si vous avez reçu d'un ami **Restons Branchés** et que vous souhaitez vous y abonner
ou
si vous avez des questions ou des commentaires à formuler, écrivez-moi à
oneilt@parl.gc.ca ou appelez-moi au **506-778-8448**.